



PPRAMA



le panorama hebdomadaire de la **préfecture de police**

➤ À LA UNE

LA POLICE D'AGGLOMÉRATION : 2^e ANNIVERSAIRE

• Genèse



Mise en place le 14 septembre 2009, cette [réforme](#), fête aujourd'hui ses 2 ans. Elle vise à mettre en œuvre une stratégie de sécurité pour l'ensemble du territoire du Grand Paris (75, 92, 93 et 94) et ses 6,4 millions d'habitants. Ayant pour vocation d'analyser en temps réel la délinquance, de mieux partager l'information et d'assurer une meilleure collaboration entre les

différents services de police, elle permet de lutter plus efficacement contre toutes les formes de violences notamment les trafics illicites de stupéfiants, les vols à main armée et les bandes violentes...

• Stratégies d'action

Dans la continuité des priorités déjà assignées aux services de police en 2010 qui se sont concrétisées par des plans d'action communs aux 4 départements, le Préfet de police a rappelé dans sa circulaire du 1^{er} février 2011 que ces objectifs restent plus que jamais d'actualité : lutte contre les stupéfiants, lutte contre les vols et les cambriolages, lutte contre les bandes, lutte contre la délinquance itinérante et lutte contre les violences aux personnes. En outre, plus généralement, l'accent sera porté sur la qualité de la relation police/population.

Pour y répondre, [la 2^e phase de la police d'agglo](#) a été lancée. Elle réorganise les structures territoriales de l'agglomération parisienne afin d'améliorer et de densifier l'occupation de la voie publique en adaptant plus efficacement les modes de patrouilles aux réalités rencontrées sur les territoires. Dans cette optique, **le dispositif des patrouilleurs** a été mis en place et généralisé sur l'agglomération dès juillet. Ainsi quelque 40 000 patrouilles ont été réalisées par la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne (DSPAP), durant ces 2 derniers mois.

Depuis le 15 mars, dans le but de mieux prendre en compte des problématiques locales de délinquance (cambriolages, ventes à la sauvette, trafics de stupéfiants...), un nouveau dispositif opérationnel a été créé : **les périmètres de sécurisation renforcée** (PSR). A ce jour, 23 PSR ont été activés : 5 dans la capitale, 4 dans les Hauts-de-Seine, 10 en Seine-Saint-Denis et 4 dans le Val-de-Marne.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

104

C'est le nombre de tués à ce jour sur les routes de l'**agglomération parisienne**. 43 sont des piétons (41,3%), 38 des conducteurs ou passagers de deux roues motorisés (36,5%), les conducteurs ou passagers de véhicules légers (VL) représentent 18,3% des tués. Alors qu'une baisse nette de l'accidentologie des deux motorisés (2RM) est observée, la mortalité piétons est en hausse.

32 personnes tuées sont recensées dans la **capitale** depuis le début de l'année, soit 20 piétons, 9 conducteurs ou passagers de 2RM et 3 conducteurs ou passagers de VL. A Paris, les piétons représentent 62,5% des tués et les 2RM 28,1 %.

Dans la **région Ile-de-France**, l'été 2011 a été moins meurtrier que l'été passé : 41 morts contre 61. La baisse enregistrée en juillet de 45%, s'est poursuivie en août quoique de façon plus modérée : - 10%. Sur les huit premiers mois de l'année, le bilan global des tués sur les routes d'Ile-de-France enregistre une baisse de la mortalité de 2,5%, soit six tués en moins.

➤ ÉVÈNEMENT

Parallèlement, dans une logique de mobilité de la délinquance et de proximité avec la population, ont été conçues **les brigades spécialisées de terrain** avec une compétence territoriale élargie. Actuellement, elles sont au nombre de 12. : 3 dans les Hauts-de-Seine, 2 dans le Val-de-Marne, 6 en Seine-Saint-Denis et 1 à Paris. Pour illustration, cette dernière, mise en place le 24 janvier, évolue sur le secteur de Belleville qui couvre 4 arrondissements (10e, 11e, 19e et 20e) ; elle est particulièrement impliquée dans les dispositifs de lutte contre les ventes à la sauvette. Elle a réalisé, au 30 août, 156 interpellations donnant lieu à 105 mesures de garde à vue.

- **Zoom sur l'action anti-cambriolages :**

Afin de mieux lutter contre ce phénomène, **un dispositif d'action anti-cambriolages** est mis en place par la préfecture de police dans l'agglomération parisienne. Il consiste notamment en l'amélioration de la performance de la police technique et scientifique (PTS), de la lutte contre le recel et la rationalisation du traitement judiciaire avec entre autres la création d'une cellule d'agglomération de suivi des cambriolages confiée au service d'investigation transversale (SIT)... En parallèle, un dispositif de prévention adapté a été élaboré : flyers ([Réflexe 17](#)) et affiches, partenariat avec des acteurs économiques, développement de l'opération tranquillité vacances (OTV)...

RÉGLEMENTATION

- **Interdiction de la mendicité sur l'avenue des Champs-Élysées (8e)**



Par arrêté du préfet de police, la pratique de la mendicité et de ses formes assimilées * va être interdite sur la place Charles-de-Gaulle, l'avenue des Champs-Élysées et le rond point des Champs-Élysées (8e arr.), de 10h à 22 h et ce jusqu'à la période des fêtes de fin d'année.

Cette mesure fait suite aux doléances d'usagers de la voie

publique, de riverains, de commerçants et d'élus et répond au trouble à l'ordre public généré par l'exercice de la mendicité et des pratiques assimilées ; celles-ci entravent et gênent la libre circulation des piétons et le plein exercice du commerce et portent atteinte à la tranquillité et à la salubrité publiques.

Il est en outre apparu que les personnes pratiquant la mendicité ou ses formes assimilées appartiennent à des réseaux crapuleux, organisés et structurés, et qu'ils recourent à de nombreux mineurs. Cet arrêté permettra aux policiers d'effectuer des contrôles d'identité et de prendre les mesures administratives en conséquence. Le non respect de l'arrêté sera puni d'une amende de 38€.

**Sont considérées comme des pratiques assimilées le fait de solliciter par tromperie la générosité publique en feignant d'être affecté d'une infirmité factice/ou en présentant une fausse pétition utilisant de manière frauduleuse le sigle d'associations humanitaires reconnues, faits constitutifs du délit d'escroquerie punissable d'une peine d'emprisonnement de 5 ans et d'une amende de 375 000€.*

RAPPORT POLICE POPULATION

- **Un nouveau cycle d'actions pour cette rentrée**

Journées européennes du patrimoine, les 17 et 18 septembre à la PP



Pour sa 4e participation aux journées européennes du patrimoine, la préfecture de police présentera une exposition et des animations autour des voyages officiels qui ont été organisés à Paris depuis 1867. Durant ces deux journées, l'institution mettra en avant le savoir-faire des différents services de police impliqués dans la préparation de ces évènements.

Comment se prépare un voyage officiel ? Qu'est-ce qu'un cortège présidentiel ? Quels dispositifs sont mis en place pour la protection des personnalités étrangères ? La préfecture de police répondra à ces questions à travers une exposition de photos et de documents inédits dans la Salle des 167 policiers morts pour la Libération de Paris (rue de Lutèce, 4e arr., de 10h à 19h - Entrée libre). Des démonstrations permettront au spectateur d'assister à la mise en place d'un cortège avec la compagnie motocycliste, à des simulations de recherche d'explosifs avec les chiens de la compagnie cynophile ainsi qu'à plusieurs scénarios d'intervention du service de protection des hautes personnalités du ministère de l'Intérieur (quai du Marché Neuf, 4e arr. – le samedi de 10h30 à 13h30 et de 17h à 17h30, et le dimanche de 12h30 à 14h45 et de 16h à 17h30. Enfin, la musique des gardiens de la paix interprétera les hymnes des pays

À chaque rentrée de septembre, la préfecture de police lance un cycle annuel de réflexion et d'action sur un sujet thématique correspondant à ses priorités. Deux sujets ont déjà été traités, la drogue et la violence.

Pour l'année 2011-2012, un nouveau cycle va traiter du sujet des relations entre la police et la population. Cette question mérite une analyse en profondeur, tant elle est essentielle pour l'efficacité du service public rendu par les policiers. S'engager dans une réflexion constructive, sans préjugés et sans tabous, concevoir et mener des actions nouvelles répondant aux attentes de leurs concitoyens, telle est l'ambition que nourrissent les fonctionnaires de la préfecture de police dans le cadre de ce projet.

Tout au long de l'année, semaine après semaine, il sera rendu compte des consultations menées auprès du monde universitaire, du milieu associatif et, bien entendu, du public. Seront évoquées les initiatives nouvelles et les analyses sur les questions qui suscitent le plus d'interrogations.

[Rendez-vous chaque mercredi, sur Internet et dans chaque point d'accueil de la préfecture de police.](#)

➤ TECHNO

Le recours aux nouvelles technologies devient une priorité pour aider la police d'agglomération à lutter contre toutes les formes de délinquance, en particulier contre le phénomène des violences, mais aussi pour répondre aux attentes des usagers et, tout simplement, pour être plus efficace.

• Application mobile



Préf police : l'application mobile de la préfecture de police
Depuis le 5 septembre, l'application Préf. Police est disponible en téléchargement pour les smartphones iPhone, Android et Windows Phone.

L'application Préf Police propose aux usagers de Paris et de petite couronne un bouquet de services pratiques :

- Où est mon véhicule ? : renseignez l'immatriculation de votre véhicule et vérifiez s'il a été déplacé par les services de police, où il se trouve, ainsi que les modalités pour le récupérer.
- Trouver le service de police le

plus proche : géolocalisez-vous depuis votre smartphone et découvrez les commissariats les plus proche de votre position.

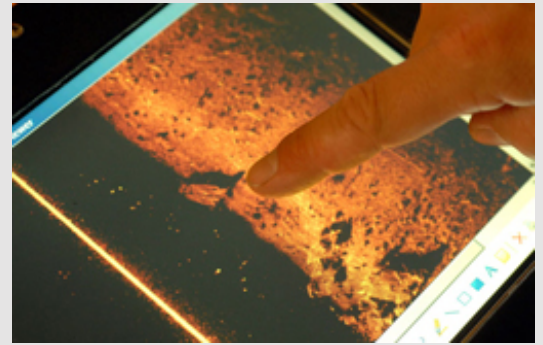
- Objets trouvés : vous avez trouvé ou perdu un objet... découvrez les modalités pour le déposer ou le récupérer.
- Mes démarches administratives : retrouvez les lieux, horaires et modalités pour effectuer vos démarches administratives à Paris.

Préf Police, est disponible en téléchargement sur l'[App Store](#), [Android Market](#) et sur le portail [Mon Windows Phone](#)

hôtes de la France comme l'Allemagne, Israël ou l'Australie (Place Louis Lépine, le samedi à 11h et à 15h et le dimanche à 15h).

➤ MÉDIATHÈQUE

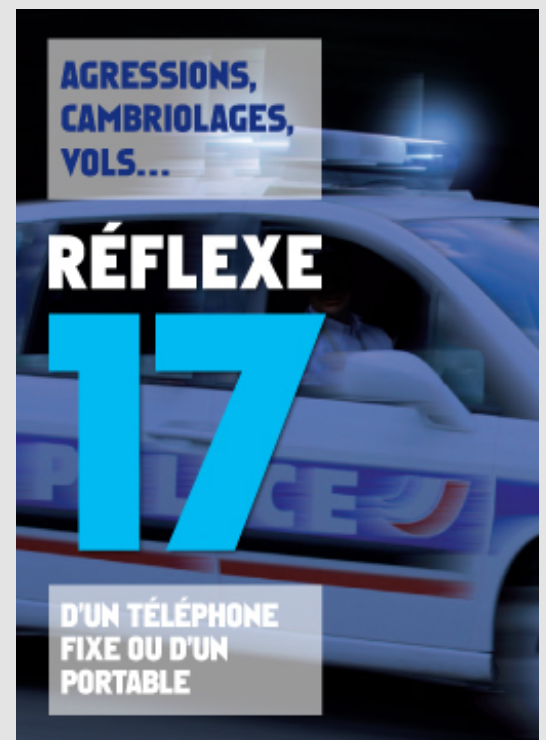
Le sonar de la brigade fluviale



[Voir le diaporama](#)

➤ PUBLICATION

Flyer : réflexe 17



[Télécharger le document](#)

- **LAPI (lecture automatisée de plaques d'immatriculation)**



Le LAPI « embarqué » ...

Il s'agit d'un capteur intégré dans la rampe lumineuse installée sur le toit des voitures de police sérigraphiées qui enregistre les numéros d'immatriculation des véhicules en mouvement ; elle est équipée de 6 caméras filmant

simultanément plusieurs voies de circulation grâce à sa rotation sur 360°.

...et depuis quelques mois, le LAPI « piétons »

Il se présente sous la forme d'un terminal et d'un PC portables et permet de réaliser un contrôle massif de véhicules stationnés.

La finalité de ces systèmes est :

- la prévention et la répression du terrorisme ;
- la répression de certaines infractions (criminalité organisée, vols de véhicules et recels, infractions douanières et financières)
- la préservation de l'ordre public à l'occasion d'événements particuliers ou de grands rassemblements de personnes.

- **Le sonar**



Depuis mars 2009, **la brigade fluviale de la préfecture de police** possède un sonar de recherches à balayage latéral. Se présentant comme une torpille, tractée à l'arrière d'un bateau, il permet de prospector les fonds à l'instar d'une échographie médicale.

Il a été mis en œuvre concomitamment à la police d'agglomération pour faire un état des lieux des fonds de la Seine et de la Marne. Il a permis d'inventorier toutes les épaves présentes et, quand leur état le permettait, de procéder à leur relevage grâce à l'intervention des plongeurs et de la grue du remorqueur « Ile-de-France ».

Les « sonaristes » exploitent aujourd'hui pleinement cet outil qui leur permet également de procéder à des recherches de corps. Le sonar a, de ce fait, une vocation à intervenir sur l'ensemble du territoire national à la demande des services enquêteurs.

Depuis trois mois, le sonar est aussi intégré dans les recherches de personnes venant juste de couler dans la partie parisienne de la Seine en complément de l'action du bateau de secours de la brigade fluviale. Il permet de signaler toutes les présences potentiellement humaines afin d'orienter plus efficacement les recherches des plongeurs.

- **De l'utilité de la vidéo-protection... dans les services de police !**



Le 7 septembre, 8h15, un policier oublie une sacoche contenant divers papiers et effets personnels sur sa bicyclette, stationnée dans le garage du

VOIR AUSSI...

- [La direction opérationnelle des services techniques et logistiques](#)
- [Le service des objets trouvés](#)
- [La direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne](#)
- [Sécurité routière](#)
- [Le service de la mémoire et des affaires culturelles](#)



commissariat du 20^e
arrondissement,

Il n'en prend conscience que vers
17h, mais il est trop tard : sa carte

de réquisition, sa médaille de police et sa carte bancaire ont disparu. Les enquêteurs du service de l'accueil et de l'investigation de proximité (SAIP 20) exploitent la vidéo-protection du commissariat : les images montrent un homme qui quitte les lieux en courant, dissimulant un objet sous sa veste. Il s'agit d'un ouvrier venu faire une intervention technique dans les locaux le jour même. Convoqué, il se présente à 19h30 et est placé en garde à vue.

L'homme de 44 ans reconnaît les faits et précise qu'il est collectionneur de médailles. Il restitue le butin à l'exception de la carte bancaire qu'il dit avoir détruite.

Comparaissant dans le cadre d'une reconnaissance préalable de culpabilité, il a été condamné à 3 mois d'emprisonnement.

Le 26 août au soir, un électricien ayant effectué des travaux dans les locaux de la préfecture de police dépose plainte pour le vol de sa caisse à outils entreposée dans un bureau. Il évalue son préjudice à 1 500€.

Les enquêteurs du service de l'accueil et de l'investigation (SAIP) du 4^e arrondissement visionnent les images de vidéo-protection : deux hommes y apparaissent quittant la préfecture de police avec une caisse à outils similaire à celle dérobée.

Le 1^{er} septembre, l'un d'eux est identifié comme étant un conducteur de travaux. Il est mis hors de cause et identifie le « porteur » de la caisse comme un employé d'une société sous-traitante située à Evry (91).

Le 5 septembre, les policiers se rendent sur place et interpellent le voleur. Agé de 20 ans, il reconnaît les faits et déclare que le matériel est chez un de ses amis à Douai (59). Contacté par les enquêteurs, ce dernier affirme ne pas être au courant de l'origine frauduleuse de la caisse et consent à sa restitution.

Le voleur a été déféré, puis condamné à 3 mois d'emprisonnement avec sursis et 300 euros d'amende.

➤ PRÉVENTION

SANTÉ

- **Toxique : attention, l'utilisation de solvant n'est jamais anodine !**



Cet été, un jeune couple travaille à la rénovation d'une pièce. Pendant que l'un décolle du papier peint avec une machine à vapeur, l'autre enlève la colle restée sur le sol après avoir arraché une moquette. Plutôt que d'utiliser un décapant pour colle réservé à cet usage, ils vident deux bidons de cinq litres d'acétone dans un seau et répandent largement le solvant sur le parquet à l'aide d'un balai. Malgré la fenêtre ouverte, la pièce

se trouve insuffisamment ventilée. Progressivement, les vapeurs d'acétone, solvant très volatil, se mêlent à l'air de la pièce et forment une atmosphère explosive. Une heure plus tard, une déflagration se produit accompagnée d'une boule de feu, brûlant grièvement les jeunes gens. L'un d'eux n'a pas survécu à ses

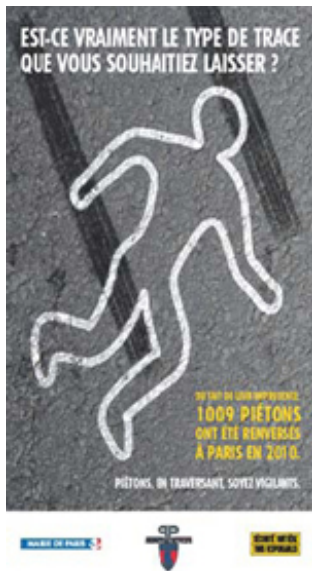
blessures.

Conseils de prévention : par précaution, lorsque vous utilisez de l'acétone ou tout type de solvant, vous devez :

- manipuler et ouvrir le contenant avec prudence ;
- aérer le local ;
- éviter soigneusement tout contact prolongé et tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements ;
- protéger les voies respiratoires ;
- éliminer toute source de flamme et de chaleur, ne pas utiliser par exemple d'outil formant des étincelles et ne pas fumer ;
- éviter de produire des vapeurs en répandant le solvant au sol et utiliser les quantités les plus faibles possibles.

Des renseignements beaucoup plus complets que les seules indications figurant sur les étiquettes de chaque produit sont disponibles sur le site de l'institut national de recherche et de sécurité : www.inrs.fr. N'hésitez pas à le consulter !

SÉCURITÉ ROUTIÈRE



- Ces dernières années, les piétons tués sont sur représentés dans la capitale, d'où la campagne d'affichage spécifique organisée cet été dans les commissariats et mairies, étendue à la petite couronne et qui visait les mauvais comportements des piétons. A titre d'exemple, ils sont responsables de près de 54% des accidents à Paris.



- Une deuxième affiche lancée à l'occasion de la semaine européenne de la mobilité (16 au 22 septembre) vise à sensibiliser à la priorité des piétons sur les passages protégés et s'adresse aux autres usagers de la voie publique.

Cette semaine, comme le mois qui la suivra, sera l'occasion d'organiser de nombreuses opérations de prévention sur l'agglomération parisienne. Les actions engagées à cette occasion seront majoritairement destinées aux usagers vulnérables pour les alerter sur les risques, leur faire prendre conscience du caractère protecteur des règles du code de la route et pour favoriser un meilleur partage de la voie publique.



- Les collégiens, lycéens et étudiants seront particulièrement ciblés : plus de 300 000 serviettes en papier, imprimées de messages de prévention seront

distribuées dans les cantines de leurs établissements scolaires et universitaires.



- A la demande du Préfet de Seine-Saint-Denis, une campagne destinée aux deux roues a aussi été lancée sur l'agglomération pour faire baisser davantage l'accidentalité 2RM, elle insiste sur leur particulière vulnérabilité.



Parmi les différentes opérations qui se dérouleront sur cette période, une grande journée sécurité routière, co-organisée avec la mairie du 12e arrondissement et comprenant deux crash tests, est programmée le 20 octobre 2011 boulevard de Reuilly ciblant les 2RM et les piétons jeunes et seniors, en effet, 78% des piétons parisiens décédés sont des seniors.

L'infolettre PPrama est réalisée et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
 Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police.
 Rédacteur en chef : Didier Carié.

9 boulevard du Palais, 75004 Paris | Crédits photos : préfecture de police / fotolia

[Se désabonner](#) | [Nous contacter](#) | [Consulter les numéros précédents](#) | [Préfecture de police](#)